

# ASSEMBLÉE NATIONALE

19 décembre 2017

---

PLFR POUR 2017 - (N° 499)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

## AMENDEMENT

N° 117

présenté par  
le Gouvernement

-----

### ARTICLE 23 QUINQUIES

Supprimer l'alinéa 6.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel visant à supprimer le gage à l'article 23 quinquies.